



Le Parc
naturel régional
du Marais poitevin

© P. Baudry, A. Lamoureux

Dossier de presse

LIFE Maraisilience

Résilience climatique du Marais poitevin





Dossier de presse

LIFE Maraisilience **Résilience climatique du Marais poitevin**

Un projet collectif d'adaptation au changement climatique.

1. Un projet européen pour un Marais poitevin résilient

Le LIFE Maraisilience est un programme d'actions, financé majoritairement par la Commission européenne. Il concerne la résilience du territoire du Marais poitevin, face au changement climatique.

D'une durée de 4 ans, à compter d'octobre 2024, **ce projet collectif est piloté par le Parc, avec huit co-bénéficiaires** (*Communautés de Communes Aunis Atlantique, Sud Vendée Littoral, Pays de Fontenay Vendée et Vendée Grand Littoral, les Communautés d'agglomération du Niortais et de La Rochelle, le Syndicat mixte du Bassin versant de la Sèvre niortaise et La Rochelle Université*).

Création d'un observatoire du climat, appropriation collective, vulgarisation et partage à l'échelle locale et internationale... Le LIFE Maraisilience a pour objet de mobiliser les acteurs du territoire sur l'adaptation au changement climatique, de définir et de mettre en œuvre une stratégie collective, à l'échelle du Marais poitevin, territoire résilient face au changement climatique.

Le projet LIFE Maraisilience est le seul lauréat français 2023, retenu par la Commission européenne, parmi les projets européens lauréats dans la catégorie "Gouvernance et Information sur le Climat".



2. Le contexte et les enjeux

Le Marais poitevin est particulièrement concerné par le **changement climatique** :

- territoire littoral situé en grande partie sous le niveau des plus hautes marines,
- confronté aux risques de submersion marine, d'inondation en provenance du bassin versant,
- concerné par l'érosion d'une partie de ses côtes,
- dont la vie économique et les usages sont directement liés à l'eau.

Il a fait face à **nombreuses crises** au cours de son histoire : l'impact du phylloxéra sur l'agriculture à la fin du XIX^{ème} siècle, la tempête Martin de 1999 qui a abattu plus de 10 000 arbres, la tempête Xynthia de 2010 qui a dramatiquement impacté la façade littorale, l'arrivée de la chararose en 2015 qui fragilise le patrimoine paysager, le séisme de 2023, l'accélération des phénomènes météorologiques (inondations), ...

Si le Marais poitevin est bien un **territoire de catastrophes naturelles**, il n'en demeure pas moins un **territoire de solutions** et de **mobilisation des acteurs**.

Première zone humide de la façade atlantique, reconnu d'importance internationale fin 2023 par sa **labellisation Ramsar**, le Marais poitevin dispose en effet d'atouts pour lutter contre le changement climatique : véritable éponge qui stocke l'eau en cas d'inondations et la restitue en période de sécheresse, elle filtre les particules contenues dans les eaux, elle stocke du carbone, elle constitue des zones d'alimentation, de refuge et de repos pour de très nombreuses espèces animales et offre des paysages variés, sources de bien-être pour les habitants et visiteurs.

Convaincus de la **nécessité d'anticiper les évolutions annoncées**, et non les subir, les élus du Parc ont souhaité faire du Marais poitevin un **territoire pionnier et d'expérimentations** dans **l'atténuation et l'adaptation au changement climatique**.

C'est l'objet de ce projet partenarial LIFE Maraisilience.



3. Les bénéficiaires du projet

Les Communautés de communes Aunis Atlantique, Sud Vendée Littoral, Pays de Fontenay Vendée et Vendée Grand Littoral, les Communautés d'agglomération du Niortais et de La Rochelle, le Syndicat mixte du Bassin versant de la Sèvre niortaise et La Rochelle Université se sont engagés auprès du Parc en qualité de bénéficiaires associés.



4. Les financeurs

Aux côtés de la Commission Européenne qui finance le projet à 60%, de nombreux partenaires se mobilisent pour apporter leur soutien : la Région Pays de la Loire, la Région Nouvelle Aquitaine, l'ADEME, la DREAL Nouvelle Aquitaine, le groupement mutualiste et assurantiel historiquement basé dans le Marais poitevin (MACIF, MAIF, IMA, Mutuelle de Poitiers Assurances, DARVA) qui s'impliquera collectivement et de manière inédite afin de déployer à l'échelle d'un territoire emblématique et vulnérable, comme le Marais poitevin, des stratégies d'adaptation, de prévention et d'assurabilité.



Cofinancé par
l'Union européenne





5. Les partenaires associés au projet

De nombreux partenaires ont contribué à l'élaboration du projet et/ou ont apporté leur soutien et seront mobilisés à différentes étapes du projet : Département Charente-Maritime, Département des Deux-Sèvres, Département de la Vendée, Établissement Public du Marais Poitevin, Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes, Syndicat mixte Bassin du Lay, Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise, Communautés de communes Vendée Sèvre Autise et Aunis sud, Observatoire Régional des Risques Côtiers - Université de Nantes, Association carbone bleu Marais de Vendée, Office français de la biodiversité, Chambres d'agriculture, Fédérations de Chasse des Deux-Sèvres et de Vendée, IFREE, AcclimaTerra, Conseil Scientifique et Prospectif du Parc naturel régional du Marais poitevin...

6. Les actions projetées

- Un observatoire du climat à l'échelle du Marais poitevin

Il s'agit de créer, à l'échelle du Marais poitevin, une plateforme numérique de gestion des données: socio-économiques et politiques, initiatives citoyennes pour la transition écologique, puits de carbone, impact du changement climatique sur la biodiversité, dynamiques sédimentaires du littoral, émissions gaz à effet de serre et vulnérabilités climatiques...

Cet observatoire climatique constituera un outil d'aide à la décision, au service de la gouvernance et l'information. Il permettra une prise de conscience des enjeux climatiques par le plus grand nombre, par la mise à disposition de données objectives et vulgarisées, car localement, les informations sur l'incidence du changement climatique sont méconnues ou mal interprétées. Ce sera la première étape de l'accompagnement au changement. Il permettra par ailleurs de témoigner de la valeur des zones humides comme solution d'adaptation.

Les partenaires privilégiés de cette action sont La Rochelle Université et la Communauté d'agglomération de La Rochelle, fortes de leur expérience dans le cadre de La Rochelle Territoire Zéro Carbone.

- Élaboration de nouvelles gouvernances, scénarisation des futurs possibles et accompagnement au changement, expérimentations

Création d'une Agora climatique - Un nouvel espace de dialogue sur les sujets climatiques (quatre éditions), avec l'objectif de réunir 800 personnes, acteurs du territoire et habitants qui formuleront des avis et des propositions aux décideurs.

Scénarisation des futurs – Amener chacun à se projeter sur les futurs désirables autour du thème « vivre le Marais Poitevin en 2050 » via différents ateliers.



Déploiement d'une stratégie et d'un plan d'action d'accompagnement au changement –Susciter la mobilisation, soutenir les initiatives via la création d'outils et de dispositifs adaptés.

Actions opérationnelles expérimentales - Des actions concrètes en faveur de la transition climatique permettront d'expérimenter des gouvernances innovantes : adaptation de quartiers et désimperméabilisation de cours d'écoles, plantations pour créer des îlots de fraîcheur en centre-bourg, accompagnement d'exploitations agricoles, lancement d'un appel à projets pour susciter des initiatives locales sur le climat, accompagnement des professionnels du tourisme et de l'agriculture face à l'évolution de leurs métiers à horizon 2050 ...

Ces actions sont portées principalement avec les EPCI, et viendront enrichir leurs Plans Climat Energie Territoriaux qui méritent d'être développés en matière d'adaptation au changement climatique.

- **Communication, dissémination et rayonnement du projet**

Ce projet aura une dimension de répliquabilité, notamment pour les zones humides internationales, le Marais poitevin étant depuis peu labellisé Ramsar. Il fera l'objet de communications multiples (site web, livrables, réseaux sociaux, ...), partagées à l'échelle régionale, nationale et européenne via le réseau européen LIFE. Les opérateurs de ce projet participeront à plusieurs colloques professionnels ou scientifiques. Des formations en ligne à destination des professionnels seront proposées via une plateforme « aide aux territoires », un espace collaboratif en ligne proposera des outils d'entraide entre territoires.

Ces différentes actions seront déployées collectivement par les bénéficiaires du projet. Les communications des projets LIFE ont une portée nationale importante, mais également un rayonnement européen, la Commission européenne souhaitant mettre en lumière les projets qu'elle sélectionne et finance.

Chiffres clés

9 bénéficiaires

3 millions d'euros

4 années d'actions



Qu'est-ce que le Programme européen LIFE ?

Lancé en 1992, LIFE (« L'Instrument Financier pour l'Environnement ») est l'un des fers de lance de la politique environnementale communautaire.

LIFE cofinance ainsi des actions en faveur de l'environnement dans l'Union européenne et dans certains pays tiers. Au service du développement durable, LIFE vise à contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la mise à jour de la politique et de la législation communautaires dans le domaine de l'environnement, ainsi qu'à l'intégration de l'environnement dans les autres politiques de l'Union européenne.

Son objectif est aussi d'explorer de nouvelles solutions aux problèmes environnementaux de dimension communautaire.

Le Parc naturel régional du Marais Poitevin a déjà porté plusieurs projets LIFE (Marais Communaux, Baie de l'Aiguillon) et participe à des programmes en cours, comme le LIFE Wild Bees, mené en partenariat avec les Parc naturels régionaux de Nouvelle Aquitaine.

Contact presse LIFE Maraisilience
Michèle Richet
m.richet@parc-marais-poitevin.fr
06 12 13 90 09

